

In memoriam : mme Marguerite Durand

Autor(en): **Gueybaud, J.**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 474

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de chèques postaux 1.943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale

de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER..... 8.—

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace:

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Les annonces de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est

délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

Que je ne cherche pas
tant
à être consolé qu'à
consoler
à être compris qu'à
comprendre
à être aimé qu'à
aimer.

Prière simple de St-François
d'Assise.

AVIS IMPORTANT

En raison des vacances de Pâques, et la date du présent numéro ayant été avancée de ce fait, le prochain numéro du Mouvement ne paraîtra que le 25 avril. Nous prions nos correspondants et correspondantes de bien vouloir en prendre bonne note.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE

Les femmes et les finances cantonales

IV. Une proposition d'impôt sur les célibataires dans le canton de Vaud

Au Grand Conseil vaudois, le 3 mars dernier, M. R. Rubattel, député radical et directeur de *La Revue* à Lausanne, a développé sa motion demandant l'étude d'un impôt sur les célibataires qui n'ont pas charges légales, le produit de cet impôt devant être affecté à des œuvres en faveur de l'enfance et de l'adolescence. La motion a été renvoyée à une Commission qui préavisera et conclura au renvoi au Conseil d'Etat, avec ou sans recommandation.

Peut-être M. Rubattel en est-il resté au type ridicule et faux du vieux garçon inutile, gourmand, allant de pinte en pinte, ou de la vieille fille égoïste, se bourrant de gâteaux en lisant des romans de Delly? Sa motion pourrait le faire croire, car plus on réfléchit à sa suggestion, plus on trouve de critiques à faire. En voici quelques-unes:

Tout d'abord et une fois de plus, cet impôt, s'il était voté, nous frapperait sans que nous ayons été consultés, nous serait imposé par une assemblée où les femmes ne sont pas représentées. Cependant, ce serait une majorité de femmes qui payeraient cet impôt, puisque le canton de Vaud comptait, en 1930, 89.475 célibataires femmes et 87.195 célibataires hommes. Cela fait un excédent de 2280 célibataires femmes qui, en toute justice, devraient être exemptées de cet impôt puisqu'il leur est matériellement impossible de se marier, à moins de demander aux hommes de pratiquer officiellement la polygamie...

Qu'on m'entende bien: je ne défends pas ici égoïstement des intérêts matériels, mais je prétends m'élever contre un impôt tout particulièrement injuste. Car, si l'on peut admettre un impôt sur les célibataires, accompagné de primes à la natalité et de dégrèvements fis-

¹ Voir les précédents numéros du Mouvement.

Les meilleurs vœux pour Pâques du

„MOUVEMENT FÉMINISTE“

à ses lecteurs, abonnés, collaborateurs, comme à tous ses amis.

caux pour les pères de famille, c'est en Allemagne, où il faut des soldats à tout prix, c'est en Italie, où Mussolini veut augmenter la population. Mais chez nous, où l'on répète à satiété que notre sol ne peut nourrir ses habitants... Loin d'instituer un impôt sur les célibataires, c'est une récompense qu'il faudrait à ceux et à celles qui ne procréant pas, allègent les charges de l'Etat, le budget de l'instruction publique à tous les degrés, avec ses corollaires, n'engagent pas les lits d'hôpitaux, ne pillent pas les caisses d'assurance, n'occupent pas les tribunaux, ni les prisons... De plus il y a des milliers de célibataires des deux sexes qui ont des charges de famille; des enfants qui s'unissent pour aider leurs vieux parents, ou des frères, pour venir en aide à la famille quand surviennent la maladie, un coup du sort, la ruine, un accident. Il y a donc des célibataires 100 %, 50 %, 25 %; comment les distinguez-vous? Et ceux qui élèvent, éduquent, instruisent des neveux, des filleuls? Et ceux qu'on charge de quatre, cinq tutelles toutes difficiles, toutes onéreuses? Et les célibataires qui ont des enfants, reconnus ou non, où se recrutent, en règle générale, les délinquants de toutes les catégories, qu'en ferez-vous?

Vous puniriez — car cet impôt, qu'on le veuille ou non, a une valeur punitive — vous puniriez ceux qui ont de la vie conjugale une conception si élevée qu'ils ont préféré la solitude à la désillusion; ceux qui, pour rester fidèle à un cher souvenir, ont gardé le célibat; ceux qui, connaissant qu'ils n'ont aucune des qualités nécessaires à la vie conjugale, ont préféré y renoncer pour ne pas faire des malheureux; ceux qui, se sachant tarés, physiquement ou mentalement, ont renoncé à mettre au monde des candidats à la tuberculose, des syphilitiques ou des débilés mentaux. Votre impôt punira ceux et celles qui se sont sacrifiés pour élever des frères et des sœurs; lorsque leur tâche est finie, il est trop tard.

Votre impôt sur les célibataires frappera-t-il tous ceux, et toutes celles surtout qui, dans les hôpitaux, les cliniques, les asiles, les maisons de fous se sont mariés avec la souffrance humaine? Vous punirez d'un impôt dont le produit ira aux œuvres de l'enfance et de l'a-

dolescence celles qui, partout dans les hôpitaux, les crèches, les gouttes de lait, dans la lutte contre la tuberculose, dans les dispensaires, les services sociaux, ont voué leur vie ou une bonne part de leurs loisirs, une part de leurs gains ou de leur petite fortune, au mieux-être physique et moral de l'enfant. Il faut ignorer la part immense prise par la femme dans le service social pour oser imposer d'un impôt spécial toutes les célibataires qui s'y donnent. Vous obligez plus ou moins les institutrices à renoncer au mariage, mais vous les punirez d'un impôt si elles restent filles. O logique!

En vérité, plus on examine cet impôt, plus on le trouve injuste, absurde, immoral et même antisocial. J'en demande pardon à son auteur et à tous ses prédécesseurs, mais je le pense ainsi.

S. BONARD.

Lire en 2^{me} page:

Où nous en sommes...

J. GUEYBAUD: *In Memoriam*. M^{me} Marguerite Durand.

Les femmes et la S. d. N.: contre la traite des femmes.

Le parti radical et les femmes.

En 3^{me} et 4^{me} pages:S. B.: *Une thèse juridique féministe*.

Les Congrès de l'été: Congrès mondial de la jeunesse.

V. DELACHAUX: *Carrières féminines*.

En feuilleton:

May BORLOZ: *La bibliothèque féministe de Marguerite Durand*; A. MILCE: *Marguerite Durand et Clémence Royer*.

Glanté dans la presse.

Publications reçues.

L'Exposition nationale suisse de 1939 sans les femmes?

Un article du *Bund* relevait récemment que le Comité d'organisation de la prochaine Exposition nationale suisse ne compte pas une femme parmi ses membres, et nous joignons notre protestation à celle qu'élevait l'auteur de cet article.

Le souvenir de la Saffa en 1928, est en effet encore trop vivant dans toutes les mémoires, et son succès a prouvé de manière trop irréfutable le don d'organisation des femmes pour que l'on ne soit pas stupéfait que les organisateurs de l'Exposition de 1939 se privent ainsi délibérément d'un concours précieux. Et que l'on ne vienne pas prétendre que c'est parce que l'Exposition de Zurich innovera en la matière: la Saffa a été elle aussi une innovation, et pour arriver à leur but, les femmes ont dû vaincre des difficultés comme n'en rencontrera certainement pas sur sa route la prochaine « Nationale ».

La Conférence du Conseil International des Femmes à Calcutta

(30 janvier—5 février 1936)

Le Conseil National des Femmes des Indes a désiré rassembler en une grande Conférence nationale toutes les femmes qui, dans le vaste continent indien, défendent la cause féministe et travaillent, telles de courageuses pionnières, à émanciper leurs sœurs, et à les aider dans leur lutte pour leurs droits.

Lorsque l'invitation de participer à ce Congrès parvint en Europe au Secrétariat du C. I. F., elle suscita un grand intérêt, et peu après, des adhésions enthousiastes arrivèrent de différents pays. C'est ainsi que 14 Européennes, en deux groupes de 6 et 8 personnes, quittèrent leurs foyers au début de janvier pour répondre à l'appel des femmes des Indes. La Suisse à elle seule était représentée par trois personnes: M^{lles} Zellweger et Sartorius, de Bâle, et Dr. Girod, de Genève.

Le poète dit que partir c'est mourir un peu... Pour nous ce fut, au contraire, le début d'une vie magnifique; ce pays dont nous avions rêvé bien souvent allait se révéler à nous, et non seulement son présent, mais aussi son passé plein de mystère et de beauté.

Quinze jours de traversée permettent de lire et aussi de causer avec les amies hindoues rencontrées à bord. Mais qui n'a pas eu de surprise en mettant pour la première fois le pied sur un continent nouveau? On sait que cela est, mais soudain on se trouve mêlé, incorporé à une existence où tout est différent. L'accueil est chaleureux, les femmes qui sont venues nous chercher sur le bateau portent de ravissants saris clairs et légers, à côté desquels nos vêtements de voyage sont lourds et encombrants. Des guirlandes de bienvenue sont passées à nos cous, et de suite les journalistes et les photographes s'affairent autour de nous.

A Bombay, le Conseil National des Femmes possède un état-major que d'autres grandes villes pourraient à juste titre lui envier. La présidente, Mrs. Talyarkhan, mène avec compétence et entraîne une équipe fort active, dans laquelle se trouve Mrs. Shuffy Tyabji, membre du Conseil municipal de la ville, Miss Jhirad, Mrs. Premshaw, et d'autres.

Les institutions sociales, fondées et dirigées par ces femmes de cœur, sont parfaitement appropriées aux besoins du pays, tel le grand hôpital pour femmes, fondé il y a 50 ans, où sous la direction ferme et douce à la fois du Dr. Jhirad, des milliers de femmes (22.000 en 1934) reçoivent les soins éclairés de jeunes Hindoues auxquelles la maison donne une excellente formation d'infirmières.

Dr. R. GIROD.

(La suite en 2^{me} page.)

IN MEMORIAM

Mme Marguerite Durand

Si la mort de cette pionnière du féminisme constitue un véritable deuil pour beaucoup de féministes françaises, auxquelles nous tenons à exprimer cette occasion toute notre sympathie, la génération actuelle de nos féministes suisses ne connaissait sans doute guère plus que de nom, et encore! la fondatrice de la *Fronde*, M^{me} Marguerite Durand s'était en effet, vu son âge, et sa



Un groupe de déléguées à la Conférence de Calcutta. Les deux Européennes au premier rang sont Dame Elisabeth Cadbury (Gde-Bretagne) et la princesse Cantacuzène (Roumanie). Entre les deux, la Maharani de Baroda.

Cliché „Bulletin C. I. F.“

santé, peu à peu retirée de toute activité directe, à l'exception de celle qu'elle déployait encore dans cette « bibliothèque féministe », dont une de nos jeunes compatriotes journalistes actuellement à Paris nous donne plus loin une description très complète et attrayante.

Avant de s'occuper de féminisme toutefois, M^{me} Marguerite Durand s'était d'abord vouée au théâtre, et avait débuté à vingt ans à la Comédie Française, où sa beauté restée célèbre et son talent dramatique lui avaient valu de grands succès. Puis, après son mariage en 1886, avec un jeune député méridional, actif et ambitieux, Georges Laguerre, ce fut à la politique qu'elle se consacra, tenant un rôle en vue dans ces années troublées, notamment lors de l'épisode du général Boulanger, et surtout plus tard, lors de l'affaire Dreyfus. De toute son ardeur et de tout son talent, elle se lança dans la mêlée, et la *Fronde* qu'elle venait de fonder, fut certainement un des journaux qui combattit avec le plus de vigueur et le plus de conviction en faveur de l'innocent de l'île du Diable.

Mais la *Fronde* n'avait pas seulement un programme politique : ce fut, et c'est par ce côté-là qu'elle nous intéresse aussi tout spécialement, un des premiers journaux féministes, et en tout cas à notre connaissance le seul *quotidien* féministe qui ait existé. Dirigée, rédigée, composée, uniquement par des femmes, et cela aussi bien au point de vue de la typographie et de la manutention qu'à celui de son état-major de collaboratrices, elle réunissait autour de sa brillante directrice toute une pléiade de femmes de talent, telles Séverine, ou la célèbre Clémence Royer, ainsi qu'on le rappelle plus loin ; telles encore pour citer celles qui sont encore au milieu de nous, Maria Vérone et M^{me} Avril de Sainte-Croix. A côté de son journal, Marguerite Durand mena une campagne d'action directe en faveur du vote des femmes, ne craignant pas de recourir à des méthodes tant soit peu « suffragettes » : on discutait beaucoup, par exemple, la candidature qu'elle fit poser, lors d'une élection parlementaire, à un faible d'esprit, pour prouver de façon tangible l'absurdité qu'il y a à refuser dans ces conditions leur bulletin de vote à des femmes intelligentes et distinguées comme elle. Mais certainement, et c'est ce que l'on doit réaliser, c'est qu'il fallait du « cran » pour se déclarer féministe et suffragiste en ces temps où toute profession de foi de ce genre était considérée comme parfaitement grotesque, et pour s'attacher à cette cause si peu populaire. Les temps ont changé depuis lors — en France tout au moins, car chez nous... — mais les convictions de Marguerite Durand ne changeront pas, et le succès de la toute récente campagne en faveur des femmes conseillères municipales lui a causé une grande joie. La dernière.

J. GUEYBAUD.

Le parti radical et les femmes

Tout récemment, le Comité directeur du Parti radical lausannois a admis, presque à l'unanimité la création d'un groupement féminin, à l'instar de ce qui se fait déjà à St-Gall, à Zurich et à Berne.

M^{lle} A. Quinche, avocate, présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, a accepté de prendre la présidence de ce groupement féminin nouveau. Le 12 mars dernier, elle a fait, à la Section de Chailly de ce parti une conférence sur le droit au travail de la femme, qui a été écoutée avec une vive attention.



Autour d'une disparue

I. La Bibliothèque Marguerite Durand

La mairie du V^e arrondissement de Paris, qui se dresse sur la colline Sainte-Geneviève, à côté du Panthéon, abrite une bibliothèque peut-être unique de son espèce : la collection Marguerite Durand, que l'on peut à juste titre qualifier de bibliothèque du féminisme.

Offerte en 1932 à la Ville de Paris par la féministe notoire que fut Marguerite Durand, cette collection est, en effet, composée exclusivement d'ouvrages dont les auteurs sont des femmes, ou dont la matière concerne plus particulièrement les femmes. M^{me} Harlor, fidèle collaboratrice de M^{me} Durand, fait aimablement les honneurs de ce charmant petit domaine installé avec un goût bien féminin dans une sorte de longue galerie, au troisième étage de la mairie.

Les rayons, divisés en armoires grillagées, courent tout le long de la paroi qui fait face aux fenêtres. Le centre de la salle est occupé par des tables de travail et par des vitrines où sont exposés des volumes rares, des dessins, des gravures, des spécimens aux reliures anciennes inté-

Où nous en sommes...

Le Comité du Mouvement Féministe s'est réuni en séance annuelle le 28 mars à Lausanne, sous la présidence de M^{me} Vuilleminet (La Chaux-de-Fonds), M^{lle} Porret (Neuchâtel), présidente depuis deux ans, ayant décliné toute réélection. M^{me} Robert-Challandes (La Chaux-de-Fonds, également) a été nommée secrétaire, en remplacement de M^{me} Dutoit (Lausanne), et M^{lle} Schaezel et M^{me} Cuchet-Albarret (Genève), vérificatrices des comptes, succédant dans ces fonctions à M^{me} de Montet et à M. Truan (Vevey), auxquels des remerciements ont été adressés pour les services rendus.

Mais ce renouvellement du Bureau du Comité n'a été qu'un bref épisode de cette séance, consacrée surtout à des questions d'importance pour l'avenir de notre journal, soit à sa situation financière actuelle. En effet, les comptes de 1935 accusent un déficit important, dû essentiellement à la diminution des abonnements que signalait notre précédent numéro, et qui, s'ajoutant à la diminution également constatée au mois de mars 1935, creuse dans notre budget un trou assez vaste pour devenir inquiétant. Car, nous l'avons dit et nous le répétons : à part les frais de port et d'expédition, nos dépenses, soit d'impression, de collaboration, etc., soit en frais généraux, restent à peu près les mêmes malgré les modifications du total de nos abonnés : le travail, en effet, ne change pas, quel que soit le nombre des lecteurs pour lequel il est fait ; et en ce qui concerne les frais d'imprimerie, qui ne saient qu'ils diminuent à mesure qu'augmente le chiffre du tirage ? De là cette différence préoccupante entre nos recettes et nos débours.

Après avoir passé à un crible sévère toutes les dépenses de notre journal, et décidé d'en comprimer encore quelques-unes — pour autant que ceci ne risque pas de nuire à la bonne marche de notre journal, qu'il désire

comme par le passé aussi vivant, aussi bien documenté, aussi varié, aussi attrayant et alerte que possible, le Comité a examiné d'autre part le chapitre des recettes. Il a, après discussion, rejeté la suggestion qui lui a été formulée de relever le prix de l'abonnement, constatant que bon nombre des amis du Mouvement payent déjà leur abonnement au taux du prix de revient et même au-dessus, et non au prix officiellement fixé, et espérant que, lors du prochain règlement de comptes, cet exemple encourageant sera suivi par beaucoup. Et il a estimé que c'était essentiellement du côté de la propagande, de l'augmentation du chiffre des abonnés, qu'il fallait chercher de nouvelles recettes. Pour cela une campagne méthodiquement organisée sera nécessaire, dans le genre de celle qu'a menée notre confrère, le Schw. Frauenblatt, et qui lui a valu en quelques mois 900 abonnés nouveaux, et cela même dans des régions aussi fortement éprouvées par la crise industrielle que les cantons d'Appenzell et de Saint-Gall, par exemple, mais où les femmes et les féministes ont compris la nécessité urgente de soutenir d'un élan de solidarité leur journal... L'heure avancée n'a pas permis de mettre déjà sur pied cette campagne, mais des projets ont été formulés qui pourront se réaliser peut-être déjà avant l'été. Nos lecteurs seront naturellement informés de tout ce qui s'organisera.

Nous commençons d'ailleurs à les mettre déjà au courant en leur disant dès maintenant, et très franchement, comment se boucle notre bilan de 1935. Car nous estimons devoir cette franchise à tant d'amis anciens et nouveaux, dont la sympathie et l'intérêt nous sont si précieux, sachant bien que, dès que nous demanderons de l'aide, ils viendront à nous, et n'attendront souvent même pas notre demande pour chercher de leur côté comment nous soutenir.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.



Les Femmes et la Société des Nations

Le Comité contre la traite des femmes de la Société des Nations va se réunir à Genève immédiatement après les vacances de Pâques, soit dès le lundi 20 avril. A son ordre du jour figurent plusieurs questions d'intérêt direct pour les Sociétés féminines, et surtout pour celles qui s'occupent de moralité publique : citons notamment la suite de l'enquête sur le relèvement des femmes majeures, la discussion sur un projet de Convention réprimant les agissements des souteneurs ; le programme de la Conférence contre la traite proposée en Extrême-Orient, les rapports des organisations bénévoles luttant contre la traite, etc.

ressantes. On y remarque notamment des éditions précieuses des *Cent une femmes bibliophiles*, des croquis de Georges Sand par Alfred de Musset, un exemplaire de *l'Almanach des femmes* pour 1852, publié par Jeanne Deroin ; la première thèse préparée avec des documents de la bibliothèque par une jeune Chinoise, Li-Dzeh-Djen, sur ce sujet : *La presse féministe en France, de 1869 à 1914*.

Aux murs sont accrochés des dessins et des peintures, dont un charmant portrait de Maria Deraisme par elle-même, et la belle affiche créée pour *La Fronde* par Hélène Dufaud. Sous verre, une boucle de cheveux de M^{me} de Lamballe. Quelques sculptures sont dissimulées dans la salle, parmi lesquelles un remarquable buste de Catherine II. A terre, appuyée à une des petites armoires logées sous les rayonnages, le regard est attiré par l'affiche curieuse par laquelle M^{me} de Gouges demandait à défendre « Louis Capet » ; cette M^{me} de Gouges qui, acquise au mouvement révolutionnaire, s'en détourna lorsque Louis XVI fut mis en accusation et dont on connaît le mot : « Puisque les femmes ont le droit de monter à l'échafaud, elles ont le droit de participer à la vie politique ».

Les ouvrages sont classés en quelques grandes catégories :

L'une comprend les législations, les Constitutions anciennes et nouvelles, celles qui accordent aux femmes leurs droits politiques ; des œuvres de femmes sur la législation, au nombre desquelles se place au premier rang l'important ouvrage de M^{lle} de La Léziardière (1753-1835) : *Théorie politique des lois de la monarchie française*, qui devait comprendre douze volumes, dont

Nos lecteurs savent que les séances de ce Comité sont publiques : aussi espérons-nous vivement que nombreuses seront celles qui tiendront à entendre ces rapports et à suivre ces débats. Ce sont, en effet, des occasions à ne pas manquer.

Succès féminins en Lithuanie

Une femme promue au titre de Commandeur de l'Ordre « Gediminas ».

M^{me} Hélène Jackeviciaité, juge du tribunal de d'arrondissement de Marijampolė (la première femme juge en Lithuanie dès 1923), a été décorée du titre de commandeur de l'Ordre de Gediminas. C'est une distinction rarement conférée aux femmes.

Le Conseil National des Femmes de Lithuanie

... s'occupe beaucoup à propager l'idée de la paix ; il a tenu à ce sujet des conférences par radio et publié de nombreux articles de presse. Il a également contribué activement à la propagande du timbre pour la paix en Lithuanie.

quatre seulement virent le jour et après la mort de leur auteur. Y figurent aussi des études sur les grandes questions telles que : la femme dans le mariage, le divorce, la recherche de la paternité, les enfants naturels, ainsi qu'une collection de thèses d'avocates.

Une deuxième catégorie se rapporte à la religion considérée au point de vue de l'importance de la femme dans son rôle de fondatrice ou d'administratrice d'œuvres ou d'ordres religieux. Il s'y place encore les grandes saintes, Jeanne d'Arc, sainte Thérèse, les cultes des saintes.

Des thèses de médecine présentées par des femmes ou traitant de la femme, de sa physiologie, de sa psychologie, des thèses de lettres, de sciences, forment un important ensemble.

Il en est de même pour les ouvrages sur le féminisme, sa doctrine, où voisinent des noms de féministes depuis les premières : Christine de Pisan, M^{lle} de Scudéry, M^{lle} de Oournay, M^{me} de Gouges, Marie Deraisme, etc., et des noms d'auteurs masculins acquis au féminisme : Poulain de la Barre, Bebel avec son livre : *La femme, son passé, le présent et l'avenir*, un des grands ouvrages féministes, les œuvres de Léon Richer, de Hubertine Auclerc, *L'assujettissement de la femme* de Stuart Mill, et tant d'autres. La production puissante de la géniale Clémence Royer s'y trouve aussi, encore qu'elle ne touche pas au seul féminisme mais à l'universelle connaissance.

Puis viennent les femmes dans l'histoire, reines, femmes illustres : tout ce qui a rapport à Marie-Antoinette, les *Lettres* de Catherine de Médicis, ouvrage ancien, et la longue théorie des femmes écrivains et poètes : M^{me} de Sévigné, Louise Michel, Séverine la grande journaliste, Louise

Le 23 février, le Conseil National des Femmes de Lithuanie, suivant l'exemple des femmes du monde entier, a organisé un service religieux solennel pour la paix, en la basilique de Kaunas. Y ont pris part les représentants du gouvernement, les délégués des organisations, la jeunesse et les Sociétés locales.

F. GRIGONIE.

La Conférence du Conseil International des Femmes à Calcutta

(Suite de la 1^{re} page.)

Le Foyer pour jeunes Parsies est un modèle d'organisation. Une maison qui n'est pas plus grande qu'une villa contient toutes les possibilités de travail que peuvent désirer les jeunes ouvrières. Le rez de chaussée est une école ménagère moderne ; au 1^{er} étage une blanchisserie, une teinturerie, un atelier de tissage, une autre pour les brodeuses ; au 2^{me} l'habitation des ouvrières. Tout est propre et ordonné dans cette maison où l'on respire la joie du travail. Les *saris* et les galons qui sortent des ateliers sont tous plus jolis les uns que les autres. Les dames de la colonie parsie de Bombay ont la satisfaction d'être élégantes en faisant œuvre d'entraide sociale. Quel admirable exemple de fidélité religieuse que cette petite colonie de 100.000 âmes, venue de Perse il y a des siècles, et qui reste fidèle à la doctrine de Zoroastre, se distinguant par sa moralité et ses capacités intellectuelles !

Calcutta, l'ancienne capitale des Indes, est une ville dont la superficie égale à peu près celle de Londres. Elle se compose de quartiers si différents les uns des autres, qu'on pourrait plutôt dire qu'elle est un groupement de villes, hindoue, chinoise et européenne. Cette dernière, la plus récente s'est agrandie petit à petit aux dépens de la jungle où il y a peu d'années encore les tigres habitaient. Aujourd'hui ils se sont éloignés, mais la nuit les chacals rôdent autour des habitations et font entendre de sinistres hurlements. Calcutta possède un pont sur le Gange qui, comme celui de Londres, s'ouvre à certaines heures pour laisser passer les bateaux ; or la gare est d'un côté, la ville de l'autre. A l'arrivée de la délégation du C. I. F. le pont était ouvert aux bateaux, mais fermé aux voitures ; ce fut donc dans une réception improvisée au buffet de la gare que nous fîmes accueillies par nos hôtesse du Bengale. Lady-Ezra, présidente du Conseil National des Femmes des Indes, se multiplia pour nous être agréable, et, malgré un deuil récent, sa maison qui contient une collection d'oiseaux rares et des fleurs merveilleuses fut chaque jour ouverte aux amies du Conseil. Chez Mrs. Keron Rose, secrétaire dévouée et consciencieuse, régnait une activité incessante dans laquelle le téléphone lançait ses appels aigus et impératifs, auxquels une jolie dactylo très foncée de peau répondait avec calme et bonne grâce.

L'hôtel de ville de Calcutta décoré aux couleurs de la ville fut, pendant la première semaine de février, le centre vers lequel chaque matin 250 femmes venues non seulement des différentes provinces et parties de l'Inde, mais aussi d'Europe, d'Australie et de Chine affluaient pour discuter ensemble et

Labbé, Desbordes-Valmore, de Noailles, Renée Vivien, pour ne citer que les disparues.

Une utile collection de rapports sur des Congrès, sur les droits politiques, le suffrage en France et à l'étranger, de nombreux dossiers tenus constamment à jour sur toute femme ayant un mérite quelconque, et qui contiennent son portrait, sa biographie, des coupures de journaux, nomenclatures d'œuvres, etc., forment une mine précieuse de recherches sur tout ce qui s'accomplit, dans le monde, dans le domaine féminin. On peut aussi feuilleter des collections de journaux et de revues de revendications féministes, dont l'un des plus précieux est bien *La femme libre* (de l'année 1832), devenu *L'apostolat des femmes*, petite publication du format d'un roman, presque introuvable.

Enfin plusieurs hauts classeurs sont bourrés d'autographes soigneusement enroulés dans des « chemises », où M^{me} Marguerite Durand se montrait justement fière de compter un exemplaire, le plus ancien qu'elle ait recueilli, de la religieuse dominicaine sainte Catherine de Ricci, et d'autres de Marguerite d'Autriche, d'Anne d'Autriche muni de son gros cachet de cire, etc. Dans les ouvrages de valeur, d'autre part, figurent deux volumes authentiques d'époque, à la date de 1655, des *Femmes illustres*, par « Monsieur » de Scudéry, l'auteur se cachant sous le nom de son frère.

La somme d'activité, d'apostolats, que représentent tant d'ouvrages réunis, le fait lui-même de leur rassemblement patient au cours d'une longue existence, voilà qui est plus qu'un témoin d'un passé proche ou lointain. C'est un exemple, un encouragement aux combats futurs et même un garant de l'avenir ; car les batailles qu'eurent à